



Ils ont trouvé le coupable de la crise Covid : le statut des agents des services de l'État !

Heureusement que le ridicule ne tue pas...il faudrait re-confiner !

Lors de son intervention du 14 juin 2020, le président de la République a posé les bases d'une relance « puissance 10 » des opérations programmées dans « Action Publique 2022 » pour les services de l'État territorial, ainsi que le projet de loi « 3D ».

Hasard du calendrier, cette intervention a été précédée de la publication opportuniste (et coordonnée?) de 2 rapports dont les ficelles sont trop grosses pour ne pas attirer l'œil.

Avec tout d'abord l'Institut Montaigne qui affirmait dans un premier temps que « Les manques qui ont pu être relevés ne tiennent pas d'abord à un manque général de moyens, ou à une mauvaise répartition des compétences entre les acteurs. Ils tiennent à un double problème culturel et organisationnel qui favorise une pratique verticale de l'action publique. » Le think-tank libéral ensuite rejoint par le député LREM Jacques Savatier, rapporteur spécial du volet "Administration générale et territoriale de l'État" du budget, qui recommande à l'issue de la crise d'engager une réflexion sur « l'homogénéisation des statuts des agents de la fonction publique d'État au niveau départemental ». En saluant au passage le chantier, déjà engagé, de la création de secrétariats généraux communs aux DDI et aux départements, histoire d'auto-justifier leur relance.

Manque de masques, absence de tests, services publics étranglés par 15 ans de réformes, cela ne serait donc qu'enseignements secondaires à tirer de cette crise sans précédent.

Si les services de l'État sont aujourd'hui critiqués dans la gestion de la crise, de façon opportuniste **pour justifier de nouveaux mouvements de décentralisation et de déconcentration**, c'est bien parce qu'ils ont subi les effets de la rigueur budgétaire qui leur a été appliquée depuis la RGPP jusqu'à CAP 2022, de l'affaiblissement des compétences mobilisables par transferts et abandons de missions, de l'attaque contre les chaînes ministérielles par inter-ministrialisation et Episation galopantes. **Pour faire mieux la prochaine fois, la solution n'est pas la politique du pire et de la fuite en avant !!**

La FEETS-FO porte **ICI** ses constats et propositions!

- Et si on renforçait le service public de l'environnement, de l'aménagement, du logement, des transports, de l'agriculture à travers des administrations centrales, des services déconcentrés et des établissements publics dotés aussi bien en moyens qu'en personnels, et non soumis à l'arbitraire préfectoral ou au dépeçage décentralisateur ?
- Et si on réinvestissait dans la connaissance du territoire dans tous les domaines (environnement, risques, réseaux...) comme une condition nécessaire pour pouvoir apporter des réponses aux crises ?
- Et si nous retrouvions des logiques ministérielles qui ensuite se déclinent plutôt que le « chacun pour soit » où l'on fait « comme on veut ou comme on peut » ?
- Et si l'État retrouvait l'ensemble de ses leviers d'intervention, de régulation, de contrôle et de partenariat ?



Paris, le 16 juin 2020